

Rapport 2023

Sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes



Conseil Communautaire
Lundi 18 novembre 2024

Pourquoi ce rapport ?

- Inégalités évidentes
- Engagements inscrits dans **Le Projet de Territoire 2024-2044** de La Porte du Hainaut
- Sensibiliser élu(e)s et agent(e)s de la collectivité
- Recontextualiser les disparités, porter et rendre visible ce sujet

Avec le projet de territoire, la volonté partagée de :

- Inscrire l'égalité femmes/hommes comme une des six valeurs socles
- Faire de cette thématique un levier de développement social et territorial



En se donnant comme objectifs fédérateurs de :

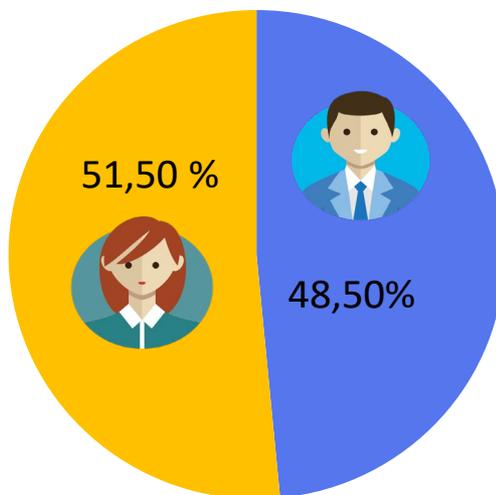
- Prévenir et lutter contre les déterminants sociaux
- Favoriser l'épanouissement et l'émancipation des femmes
- Promouvoir la place et la participation des femmes à la vie sociale et politique au sein du territoire
- Prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales (dans les espaces privés et publics)



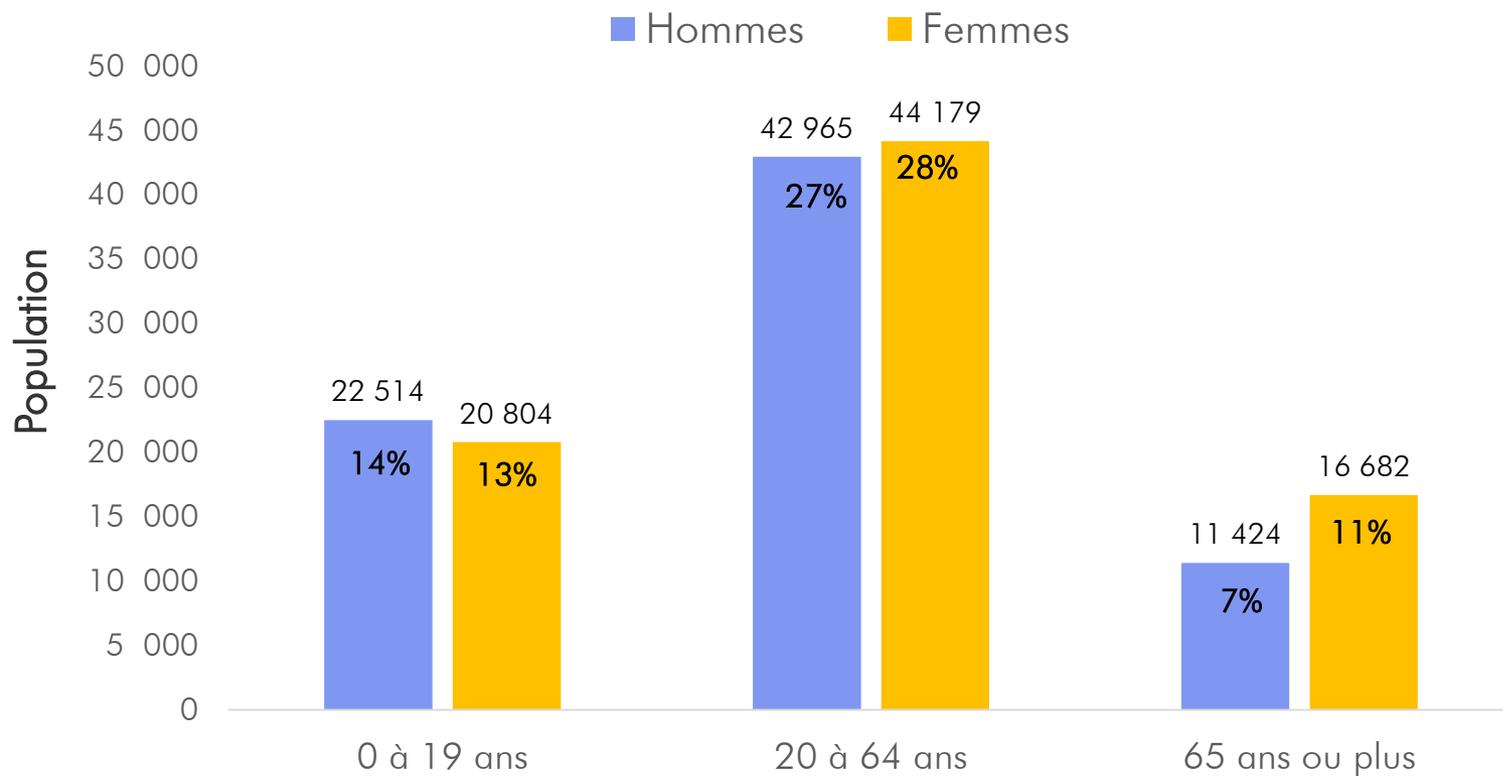
Volet territorial des politiques menées en faveur de l'égalité femmes-hommes

Population totale de la Porte du Hainaut en 2021 : 158 568 habitants
(81 665 femmes et 76 904 hommes)

Répartition générale femmes/hommes

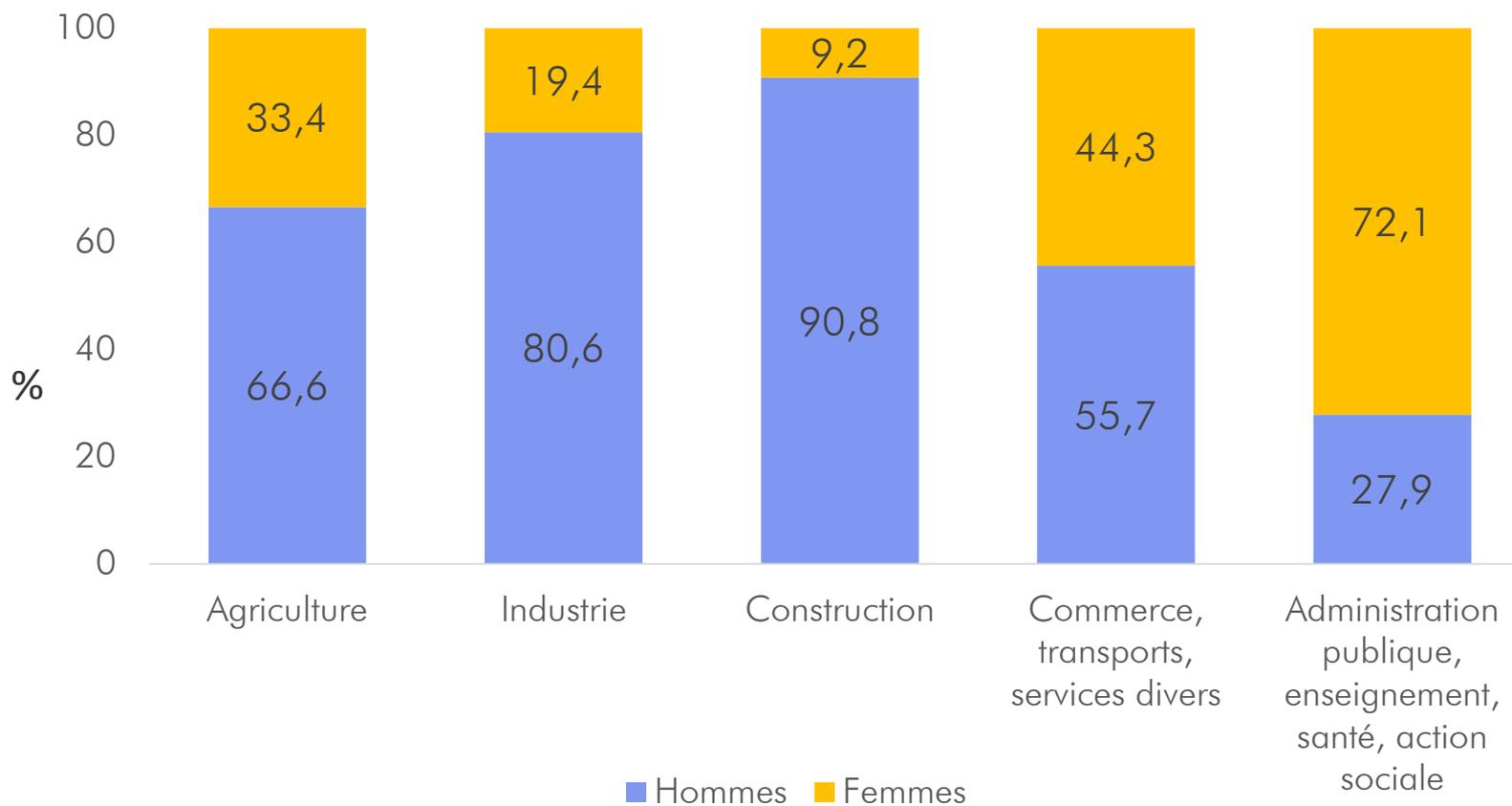


Répartition par tranche d'âge

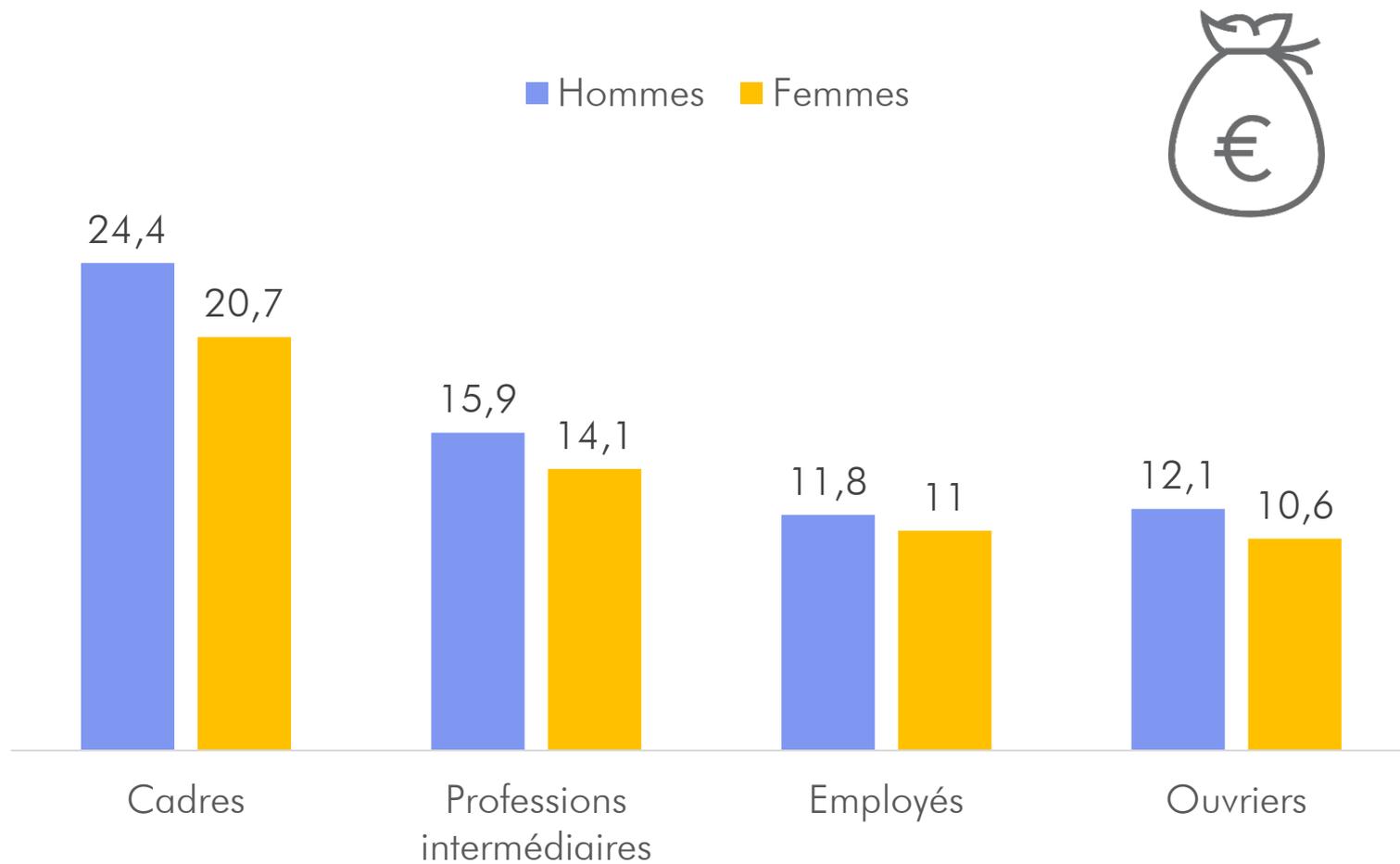


- Une situation démographique inégale sur le territoire qui s'explique par un **accès aux soins** différencié selon le sexe

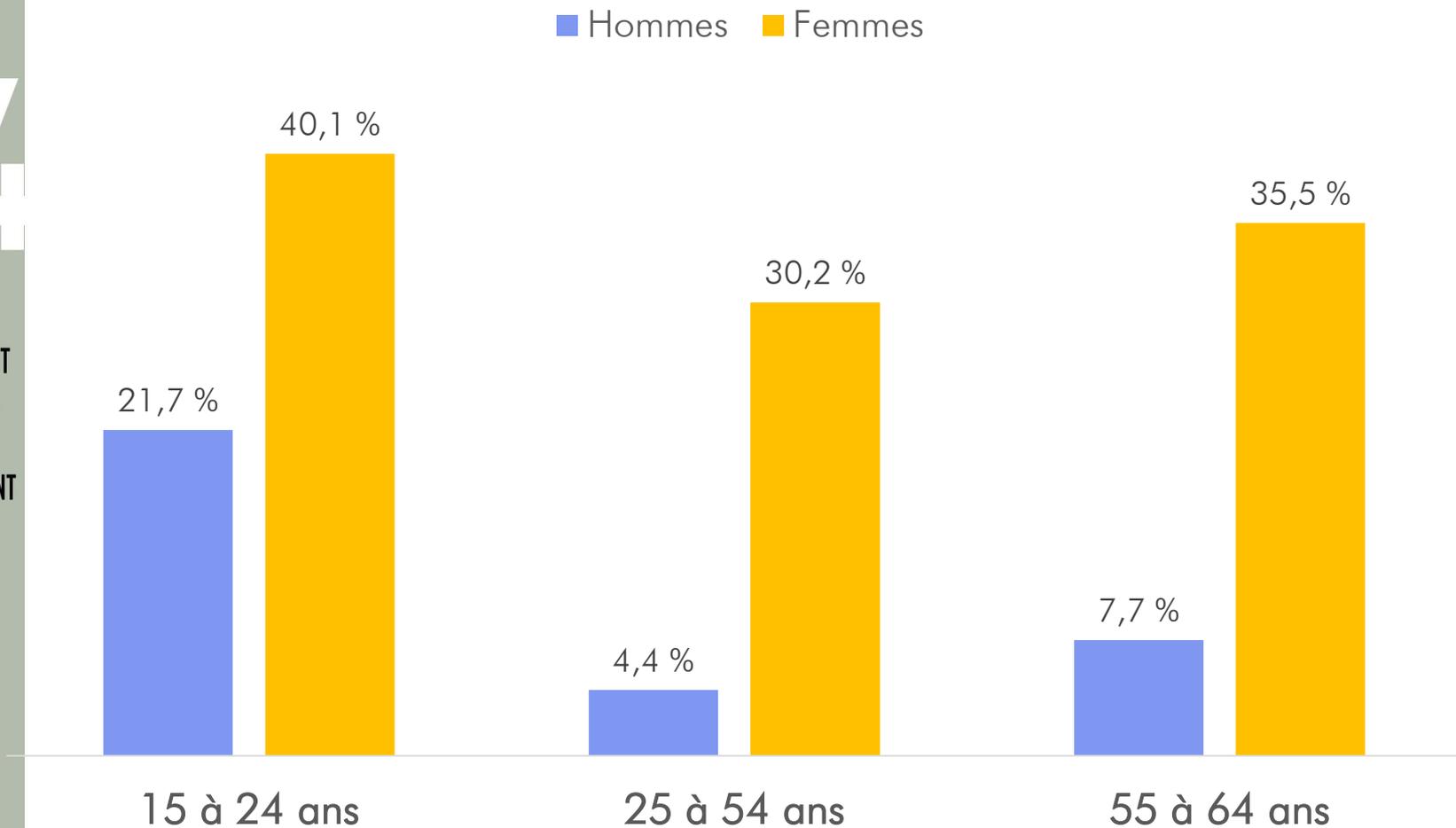
- Des secteurs professionnels d'activité encore très genrés



- Un **salaire net horaire** moyen (en euros) supérieur chez les hommes, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle



- Une répartition des salariés en **temps partiel** supérieur chez les femmes



Une volonté marquée d'agir en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les champs de :

- La politique de la ville



→ ex : *lutte contre les stéréotypes d'orientation des femmes concernant les métiers dits « masculins » par l'immersion en entreprise*

→ ex : *formation des professionnels des QPV au sexisme et aux violences au sein du couple*



- L'insertion emploi

→ ex : *actions « levée des freins » du marché de formation du PLIE pour développer le savoir-être et les compétences des participantes*

Une volonté marquée d'agir en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les champs de :



- La culture

→ ex : *organisation, dans les médiathèques communautaires et municipales, d'actions culturelles (ateliers lecture, spectacles, projections, expositions) autour de cette thématique*



- La politique sportive

→ ex : *maintien des subventions et accompagnement des associations au titre du niveau de pratique de leur équipe féminine*

Volet interne relatif à la politique des ressources humaines de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

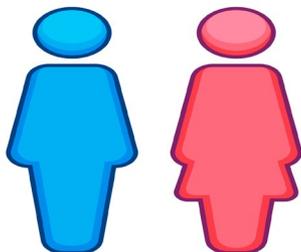


L'effectif communautaire

24

En 2022

182 agents



70

112

En 2023

238 agents



90

148

44

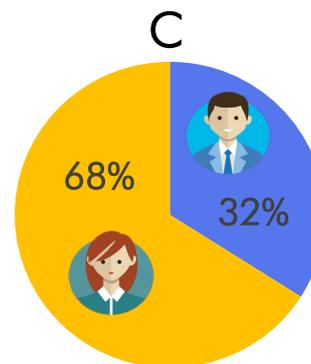
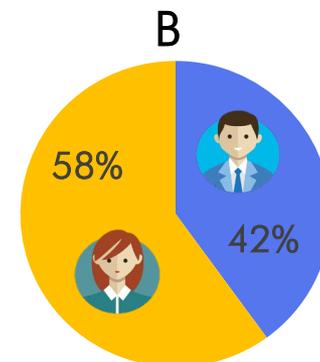
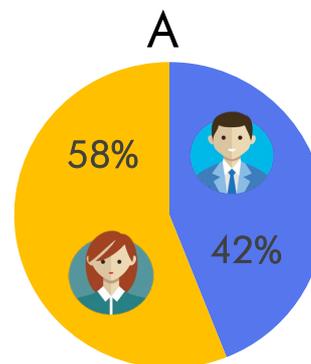
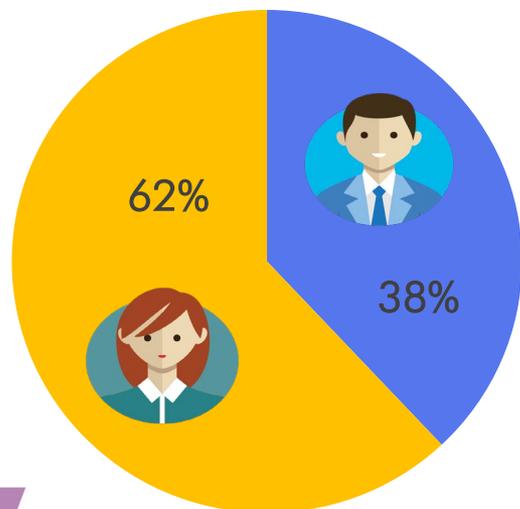
Une majorité de femmes

24

Dans l'effectif communautaire...

et dans chaque catégorie

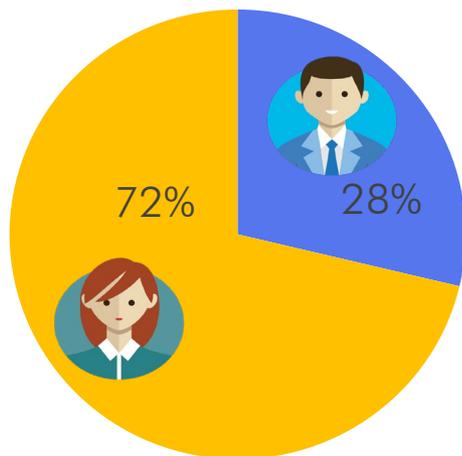
En 2023



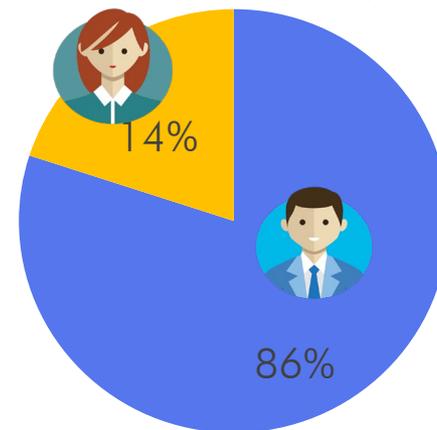
44

Des disparités selon les filières

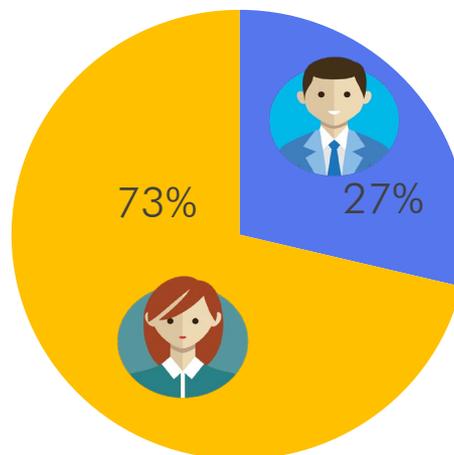
Filière administrative

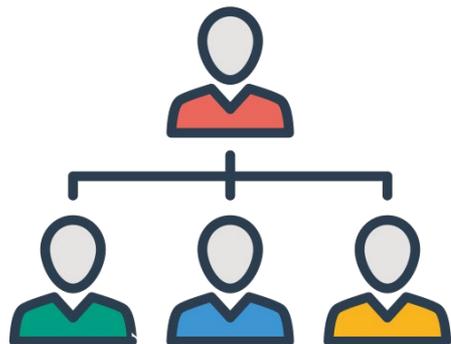


Filière technique



Filière culturelle





2
4
INVESTIR
DANS LA SANTÉ,
LE BIEN-ÊTRE ET
L'ÉPANOUISSEMENT
DES POPULATIONS
AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT
HUMAIN

18 postes de
direction
11 femmes et 7
hommes

2023

61 % de femmes

2022

61 % de femmes

2021

53% de femmes



Formation professionnelle

3,48 jours de formation/agent en 2023 contre 2,8 jours en 2022.

En 2023, les agents féminins des catégories A et C ont suivi plus de formations que leurs collègues masculins.

	Hommes	Femmes
Catégorie A	57%	69%
Catégorie B	83%	51%
Catégorie C	42%	51%

Rémunération



Salaire moyen annuel	2022			2023		
	Hommes	Femmes	Ecart moyen hommes/femmes	Hommes	Femmes	Ecart moyen hommes/femmes
Agents titulaires	41 267 €	35 111 €	14,91 %	37 422€	34 084 €	8,91 %
Agents non-titulaires	34 535 €	29 056 €	15,86 %	33 551€	27 262€	18,74 %

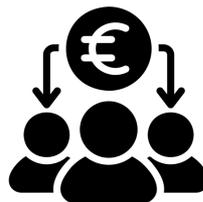
NB : Ecart lié aussi au niveau de carrière des agents entre les hommes et les femmes

Au niveau national, les femmes perçoivent une rémunération inférieure en moyenne de **16,4%** à celle des hommes dans les 3 fonctions publiques (source DGAFP 2021)

La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, en 2022 et 2023, de mettre en œuvre :

- La nouvelle cotation des postes
 - Un levier d'action possible uniquement sur le régime indemnitaire
 - Et non sur la rémunération indiciaire liée à l'évolution de la carrière des agents (d'où la persistance des écarts constatée précédemment)



La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, le 08 mars 2023, de mettre en œuvre :

- Un temps fort, dans le cadre de la journée internationale des Droits des femmes, pour tous les agents autour de l'égalité femmes-hommes et du droit des femmes
 - Mise en avant des inégalités au travail par des saynètes
 - Débat avec le public



La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, le 12 septembre 2023, de mettre en œuvre :

- Des ateliers de sensibilisation des agents à l'égalité femmes/hommes
 - Visite de la Maison Louise de Bettignies à Saint-Amand-les-Eaux
 - Echange avec l'entraîneuse principale de l'équipe professionnelle de handball féminine



Pour 2024/2025



- Evaluation du plan d'action actuel
- Création d'un groupe de travail interne « égalité femmes/hommes » pour réécrire le plan d'action
- Renfort des actions de prévention grand-public
- Maintien de temps forts à destination des agents de la collectivité

Merci pour votre attention